

Chaville-GPSO - Groupe Chaville Ecologistes – Avril 2022

Bonjour à tous et toutes,

Nous vous prions de trouver ci-après les faits marquants de ce mois pour notre groupe Chaville Écologistes aux conseils municipal et de territoire. Ces faits marquants relatent notre activité que nous soyons porteurs ou simplement acteurs des actions.

Economie Sociale et Solidaire

1. Nouvelles solutions

Première participation à un webinaire sur le Low tech pour répondre à un besoin légitime trouver des réponses proportionnées et soutenables, simples, agiles et sobres en ressources et en énergies ainsi qu'à la présentation de l'entreprise Phénix qui collecte et redistribue les invendus alimentaires des grandes surfaces et cuisines centrales, vers les particuliers mais surtout les associations (entre autres à Courbevoie).

2. Nouvel acteur

L'association French Relovution a été créée, la présidente d'Espaces, Catherine Decaux, et la Cheffe de Secteur Agriculture Urbaine et Economie Circulaire, Charlotte Michel ont proposé leurs conseils pour les dossiers de demande d'aide à monter.

Logement

1. Association Logement de Jeunes Travailleurs

Participation à la demande de l'ALJT à une réunion avec l'UNAF0 (Union Professionnelle du Logement Accompagné). L'UNAF0 cherche à comprendre si les villes connaissent bien - et comment elles s'emparent – des opportunités offertes par les dispositifs de logements accompagnés. Les élues présentes ont pu témoigner de l'implication des responsables de l'ALJT Chaville dans les actions menées par la ville (Clean up day, compost, livraison de paniers alimentaires à leurs locataires pendant la pandémie, participation au conseil de quartier rive gauche ...). L'imbrication de l'ALJT dans la ville est réelle mais elle pourrait encore être améliorée.

Transition écologique

1. CC2D et axe de travail « jeter moins consommer mieux »

Des membres du CC2D accompagnés d'une élue ont rencontré madame Nguyen, directrice du pôle Innovation et Développement Durable de GPSO et madame Lauro, responsable de la Maison de la Nature et de l'Arbre de Meudon.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) la MDNA porte un programme pour la réduction des déchets. Des ateliers de concertation avec les villes du territoire sont en cours, auprès des acteurs associatifs et économiques.

Les sujets abordés sont le support nécessaire pour faire appliquer la loi sur l'interdiction

du sac plastique à usage unique, l'évolution de la politique de collecte avec l'arrivée progressive en 2022 de la collecte des déchets alimentaires (qui seront méthanisés) et la réduction de collecte des poubelles grises, l'accent à mettre sur le compostage et des expériences en cours sur le territoire avec des partenaires (Les Alchimistes et Upcycle), les actions contre les mégots. Il est envisagé de rencontrer Hauts de Seine Habitat pour promouvoir la pratique du compostage dans les habitations collectives, et pour revenir sur le sujet des déposes de déchets sauvages rue de l'étang Saint Denis que GPSO ramasse.

2. Square des créneaux

GPSO nous a présenté son projet. Les élus et les services insistent pour que le projet soit vraiment cohérent avec les axes du PCAET : utiliser au maximum la réutilisation des matériaux et le recyclage, limiter les coupes d'arbres, utiliser des espèces végétales robustes qui puissent supporter la « pression » des enfants sans leur interdire pour autant l'accès aux massifs.

GPSO doit revenir avec un projet amélioré en ce sens.

3. Budget participatif et agriculture urbaine

Un pot de l'amitié (au jus de pomme et jus de poire) s'est tenu autour des arbres fruitiers plantés à la mairie. L'occasion de partager avec le responsable des espaces verts qui a des idées intéressantes pour développer de nouvelles pratiques de cultures dans la ville.

4. Forêt

Suite à remarque du CC2D, le maire a écrit à l'ONF pour demander des explications sur les coupes en cours. Alors que l'ONF communique sur la nécessité de préserver la biodiversité en période de nidification, cette incohérence est incomprise.

5. Biodiversité

Mares, une réunion avec Espaces, pour la renaturation d'une mare répertoriée à Saint Olaf : elle a été détériorée suite à des travaux de riverains. Il est nécessaire de supprimer le stationnement de voitures "ventouses" pour réhabiliter le site classé en zone naturelle au PLU.

Crapauds, Ursine Nature a envoyé le bilan de son comptage de crapauds. Elle plébiscite les parkings végétalisés implantés rue Maneyrol et demande leur généralisation le long de l'étang (sur Vélizy). Elle demande aussi des dispositifs pour empêcher les crapauds de tomber dans les bouches d'égout, et le maintien de l'interdiction aux véhicules de circuler pendant les périodes de transhumance.



GPSO (territoire) et MGP (métropole)

1. Lancement du schéma directeur des énergies sur le territoire

Le groupe de travail du territoire sur les énergies est constitué. Il va travailler en trois étapes

- Diagnostic énergétique détaillé du territoire au cours des deux premiers trimestres de l'année. Cela comprend :
 - la répartition des consommations d'énergie,
 - les potentiels de production des différentes énergies renouvelables et de récupération (ENR&R)
 - la cartographie des réseaux d'énergie (électricité, gaz, eaux grises, chaleur, ...)
- Scénarisation et stratégie publique pour le rentrée
 - Quelles sont les filières à privilégier ?
 - Quels sont les trajectoires de développements des ENR&R ?
 - Validation de la stratégie et de la vision du territoire.
- Elaboration de la feuille de route opérationnelle pour la fin de l'année
 - Identification du foncier et des sources
 - Sélection des outils d'aide pour les porteurs de projets

2. Restitution du plan vélo.

Un travail important est planifié sur la signalétique et la reconnaissance des parcours cyclables. Le plan est complémentaire au projet du département qui était présent lors de cette réunion. Nous avons appris qu'il est tout à fait possible de limiter une départementale à 30km/h. C'est le préfet qui peut le faire.

3. Atelier idéation territoire intelligent.

Les élus devaient décrire ce qu'ils voulaient faire de leur territoire. Les élus CE ont mentionné un territoire « pour les enfants » où les enfants puissent vivre et évoluer en toute sécurité. Nous pensons que c'est une bonne base pour définir un espace de mieux vivre ensemble.

Urbanisme

1. Deuxième session de l'atelier participatif sur le devenir du bâti de l'avenue Roger Salengro

La deuxième session s'est tenue le samedi 2 avril et les membres de l'atelier présents ont pu réaliser une Fresque de la Ville. Ce *serious game* a permis à des élus, des représentants des services, des associations locales et des Chavillois de prendre conscience des impacts globaux des choix locaux en matière d'urbanisme. Ces impacts sont par exemple, la consommation de ressources, les îlots de chaleur, les gaz à effet de serre, la gestion de l'eau, la protection de la biodiversité, mais aussi la sécurité alimentaire ou même les risques sociaux ! La prochaine étape, très importante, sera de formuler des préconisations locales et concrètes lors d'une balade urbaine sur l'avenue Roger Salengro.

Pour en savoir plus sur la Fresque de la Ville : <https://www.fresquedelaville.fr/>

2. Réunion de restitution de la concertation sur le projet de l'îlot Forêt près de la Gare Rive Droite

Le 7 avril, le promoteur ERISMA, les architectes du cabinet Babled, ainsi que le conseil City Linked ont présenté la restitution de la concertation du 9 février aux riverains et associations concernées. Plusieurs idées des participants ont été prises en compte telles que l'ajustement de la façade, la végétalisation, l'accès à l'établissement d'accueil du jeune enfant ou encore les circulations piétonnes autour du bâtiment. Des associations telles que Espaces ou La Ville à Vélo ont également contribué. Le choix de la solution de chauffage (bois-énergie ou pompes à chaleur) compatible avec les exigences de performance bas carbone (Label BBCA) a fait l'objet d'échanges riches et est encore en débat. Les études sur l'évolution du gabarit de l'immeuble se poursuivent en parallèle en imaginant une offre d'hébergement sociale alternative et plus compacte.

3. Echanges avec les services techniques sur le chantier zéro carbone

Dans le cadre du projet de requalification du site de Maneyrol, les services techniques ont organisé le 8 avril une présentation pour les élus du label « chantier zéro carbone » avec un représentant de l'association RQE à l'origine de cette démarche. Cette approche combine l'utilisation de matériaux isolant biosourcés, l'optimisation de l'organisation du chantier pour réduire les déplacements et la compensation des émissions qui n'auront pas pu être évitées.

Chaville sera la première collectivité locale en France à mettre en œuvre ce label.

Pour en savoir plus sur l'association RQE : <https://rqe-france.fr/>

4. Présentation du nouveau projet au 1284 avenue Roger Salengro

En août 2020, le permis de construire du 1284 avenue Roger Salengro dit de « la Pharmacie Fontaine » avait été retiré par la Ville en s'appuyant sur une non-conformité mineure au PLU. La ville avait alors demandé au promoteur d'organiser des réunions de concertation préalables avec les riverains proches avant tout dépôt de nouveau permis. Le 21 avril, le promoteur a présenté à une vingtaine de riverains un projet mis au point par un nouvel architecte qui comporte les évolutions suivantes :

- Création d'une faille avec un jardin
- Minimisation des vues directes sur la sente au Nord
- Création de terrasses en retrait

- Végétalisation du projet, création d'un écran végétal et travail sur la biodiversité
- Réduction de la taille du projet (42 logements au lieu de 46 + commerces)
- Diversification des matérialités et des volumétries des façades

Même si ces améliorations sont reconnues par les participants, le projet suscite encore les réserves de certains riverains.

5. Présentation du projet de requalification du 50 Maneyrol aux membres du conseil de quartier Rive Gauche

Le 27 avril, l'état d'avancement du projet de requalification du site du 50 Maneyrol a été présenté aux membres du conseil de quartier qui ont également pu poser leurs questions. Dans les grandes lignes, le projet prévoit :

- La rénovation du club house et la création de trois logements communaux ;
- La construction d'une cuisine communale fonctionnant en régie et comportant un très haut niveau d'exigence qualitative (produits frais et biologiques, circuits courts, liaison chaude)
- La réalisation d'un établissement d'accueil du jeune enfant
- L'étude et le chiffrage d'un tiers-lieux associatif
- La végétalisation du site et la prise en compte de la gestion de l'eau

L'ensemble du projet appliquera des exigences environnementales fortes et fera l'objet d'une étude d'impact.

6. Urbanisme éphémère : réunion de travail collective des élus de la majorité

Dans le quartier de la Porte Dauphine, l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF) a fait très récemment l'acquisition de l'ancien local CEDEO. La ville pourra disposer de ce local et imaginer différents usages au service des Chavillois. Plusieurs élus de la majorité se sont réunis pour partager les différentes initiatives engagées, identifier les éventuels porteurs de projets et esquisser le fonctionnement futur de ce site.

Vous pouvez contacter le groupe directement à l'adresse suivante :

GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

Feuille de route du groupe CE de Chaville

Budget Carbone
Il ne peut y avoir de conduite sans mesure. Le budget Carbone est un prérequis.



A. Changer les sources d'énergie

- Décarboner la cogénération
- Favoriser les projets d'énergies renouvelables locaux
- Taxer le foncier en fonction de la performance énergétique



B. Adapter les mobilités

- Créer un plan mobilité active et décarboné
- Rendre la ville aux enfants, isoler les entrées d'école
- Repenser le dernier kilomètre
- Flécher les parcours piétons et vélos
- Favoriser l'intermodalité
- Inventorier et optimiser les parkings privés
- Changer les circulations traversantes



C. Rénover le bâti & performances thermiques

- Rénover plutôt que de reconstruire
- Réduire les déchets issus des activités du BTP
- Imposer Des critères bas carbone pour les nouvelles constructions et dans le nouvel PLUi



F. Sortir du consumérisme

- Réduire la masse de déchets
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets
- Grâce aux familles « zéro déchets » / sensibiliser et pérenniser les pratiques
- Faciliter le télétravail
- Réduire les déchets alimentaires dans les cantines
- Réparer les objets en panne



G. Eduquer et Protéger

- Former les jeunes
- Réduire les pollutions
- Favoriser les cycles courts
- Garantir la mixité sociale
- Créer des liens de proximité
- Développer les initiatives intergénérationnelles



E. Réduire les émissions de GES

- Relocaliser la nourriture
- Electrifier la flotte publique
- Réduire les dépenses de chauffage
- Faciliter le télétravail
- Créer des menus « bas-carbone »
- Former à la sobriété énergétique

D. Remettre la nature en ville

- Créer des îlots de fraîcheur
- Remettre en surface les rus
- Végétaliser toutes les surfaces
- Valoriser l'eau
- Eteindre les lumières la nuit
- Protéger les arbres, la forêt et monde animal.

